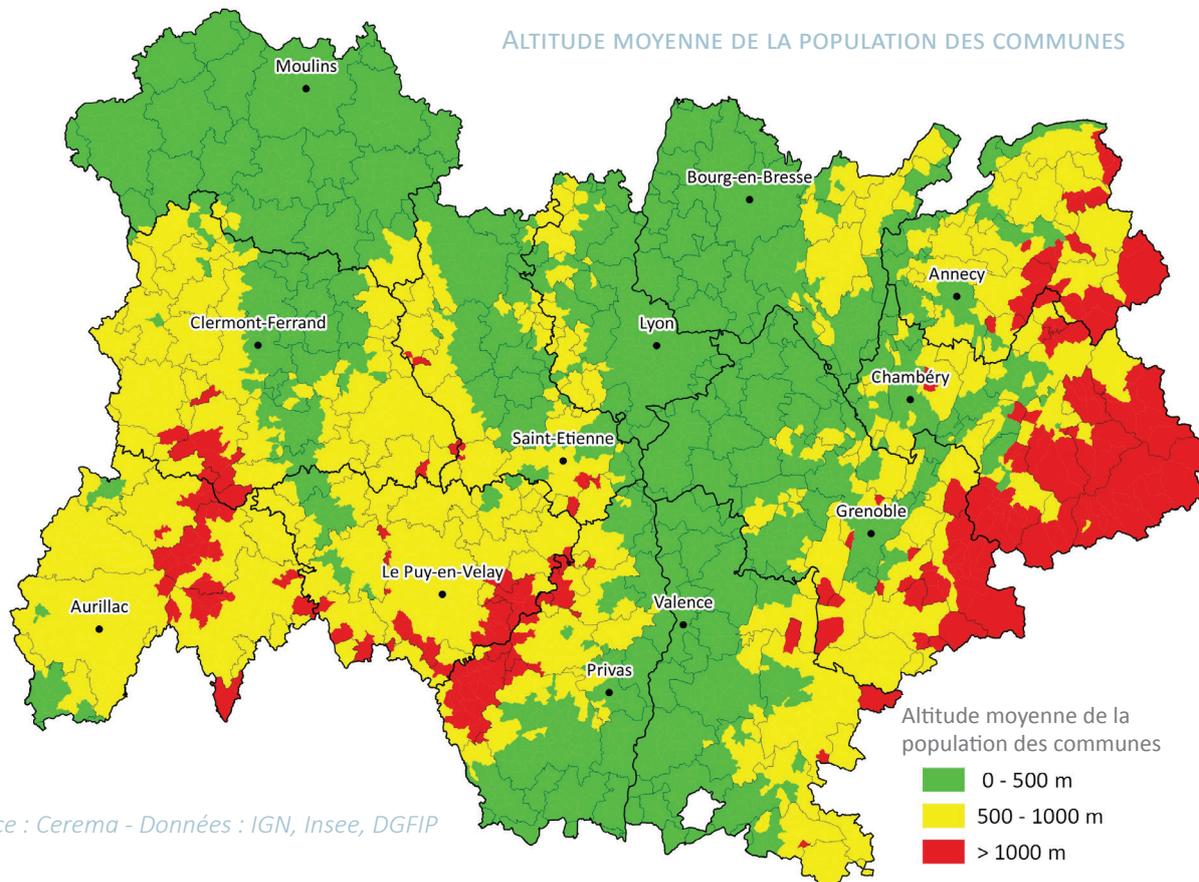


20 % de la population réside à plus de 500 mètres d'altitude



Source : Cerema - Données : IGN, Insee, DGFIP

Une des spécificités de la région Auvergne-Rhône-Alpes est la présence de massifs montagneux où réside une part significative de la population.

La carte présentée ci-dessus permet d'identifier les zones d'habitation par niveaux d'altitude. Elle a été établie à l'échelle des communes, en dénombrant les populations rattachées à leur lieu d'habitation.

La majorité (80 %) de la population vit dans les vallées ou sur des territoires vallonnés (< 500 m) et qui représentent 47 % de la superficie de la région. Près d'un cinquième des habitants demeurent en basse montagne (500 à 1000 m) sur 41 % du territoire. Enfin, on trouve environ 2 % de la population sur des zones de moyenne à haute montagne (> 1000 m) et qui couvrent près de 12 % de la surface totale d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Population résidente par classe d'altitude - Source : Cerema

Classe d'altitude	Superficie en km ²	Population résidente
0-500m	33 300	6 300 000 (80%)
500-1000m	29 300	1 400 000 (18%)
> 1000m	8 200	125 000 (<2%)
Total région	70 800	7 825 000

